

N° 20

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 1968

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Il est convenu,—Que le texte des déclarations faites hier à l'occasion du dévoilement du portrait d'un ancien premier ministre du Canada, le très honorable député de Prince-Albert, soit imprimé en appendice au *hansard* de ce jour.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines.—*M. Kierans.*

M. Blair, du comité spécial de la procédure de la Chambre, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Votre comité est d'avis qu'il devrait être autorisé à se réunir alors que la Chambre siège.

Du consentement unanime, sur motion de M. Blair, appuyé par M. Barrett, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. Francis, il est ordonné,—Que le nom de M. Stanbury soit substitué à celui de M. Ouellet sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.